

# Grand angle

## Capital investissement

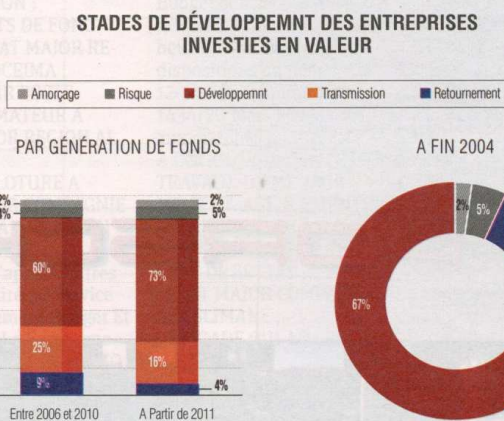
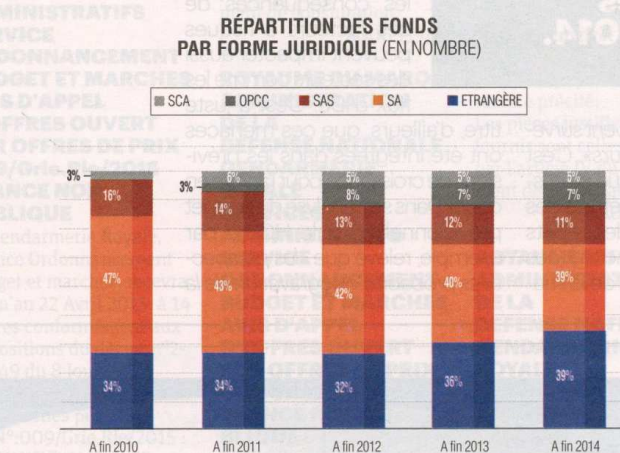
# La forme OPCC s'impose

● Le capital-investissement continue son petit bonhomme de chemin dans un contexte de nouveaux acquis juridiques et une évolution plus prononcée de la présence des fonds transrégionaux.

Après plusieurs années d'aller-retour entre les capital-investisseurs et le législateur, l'entrée en vigueur de la loi n°18-14 relative aux organismes de placement collectif en capital (OPCC) signe ainsi une nouvelle ère pour le secteur. Selon Omar Chikhaoui, président-directeur général de Capital Invest et président de l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC), «tous les nouveaux véhicules cherchent à avoir la forme OPCC». En effet, elle offre plusieurs avantages dont la possibilité de couvrir l'ensemble des activités de capital-investissement, limitée selon l'ancienne loi au seul capital risque, ou encore en matière fiscale avec la suppression de la double imposition. D'ailleurs, l'étude de Grant Thornton sur l'activité du capital-investissement en 2014 fait ressortir cette tendance haussière dans le choix de la forme d'OPCC. Cette forme, absente à fin 2010, représente à fin 2011 quelque 3% pour passer à 7% à fin 2014. Par ailleurs, bien que les formes SA et SAS (Société par Action simplifiée) demeurent majoritaires avec 50% à fin 2014, leur part est en constante baisse. A contrario, les fonds à statut juridique étranger gagnent du terrain portant leur part de 36% en 2013 à 39% en 2014. D'ailleurs, ces mêmes structures échapperont à la forme d'OPCC. En effet, «les fonds transrégionaux garderont leur forme juridique étrangère», explique Chikhaoui.

### Les transrégionaux plus actifs

Le marché marocain semble ainsi attirer davantage de fonds étrangers. L'étude précise que sur l'ensemble des fonds en valeur, la moitié est localisés au



SOURCE: AMIC

prises, 99 sont encore en portefeuille. Par région, le Grand-Casablanca a capté la part du lion avec 68% des montants investis en 2014. Il est suivi par les régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et Tanger-Tétouan avec 9% chacune. La région Fès-Boulemane les suit de près avec 5%. Par secteur, les services et le transport ont capté 25% des montants investis, suivis par la construction et BTP avec 16%, l'industrie agroalimentaire avec 13% et la distribution et négoce

**«Le marché marocain semble attirer davantage de fonds étrangers».**

avec 11%. Les TIC ont capté 7%, l'industrie chimique 4%, l'industrie automobile 3%, tandis que le primaire n'en a touché qu'1%. Par ailleurs, comme à l'accoutumée, le capital développement constitue l'essentiel des investissements par stade de vie. Il représente 67%. Le capital transmission pour sa part capte 21%. Le capital retournement représente 6% alors que le capital risque et le capital amortage ne représentent que 5% et 2% respectivement des montants investis en 2014. Quant aux désinvestissements, ils sont en hausse de 23% entre 2013 et 2014 à 99MDH, portant le cumul des désinvestissements à 2MMDH, soit 41% du montant global investi par l'industrie du capital investissement, générant un taux de rendement interne moyen brut de 15% entre 2010 et 2014).

Maroc. Alors que lorsqu'on se limite à la génération des fonds, ceux de la troisième génération -qui démarre en 2011- sont constitués à hauteur des deux tiers de fonds localisés à l'étranger. Mieux encore, sur les 1.901MDH levés pour le Maroc entre 2013 et 2014, 94% sont levés par les fonds transrégionaux et ils étaient les seuls à lever des fonds, durant 2014, de l'ordre de 423 MDH. Par ailleurs, le cumul des montants levés pour le Maroc à fin 2014 s'élève à 10,23MMDH pour le capital-in-

vestissement. Les fonds d'infrastructure au nombre de 3 ont levé au Maroc à eux seuls 5,49MMDH. Le total des levées se fixe ainsi à 15,72MMDH.

### Investissements en hausse

Ces montants levés, les capital-investisseurs ont investi en 2014 un total de 696MDH dont 14 actes d'investissement et 11 entreprises réinvesties. Depuis l'origine, à savoir 1999-2000, 155 entreprises ont été investies profitant d'un montant global de 4,9MMDH. Sur ces 155 entre-

PAR SARA BAR-RHOUT  
s.barrhout@leseco.ma